

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19150 - 74ÈME ANNÉE

## Hommage aux morts sans sépulture à Sainte-Suzanne

### Mobilisation pour «rétablir cet oubli de l'histoire»

Ce mercredi, la commune de Sainte-Suzanne a rendu hommage aux ancêtres morts sans sépulture. Une cérémonie était organisée à la stèle Edmond Albius au Bocage. Elle a salué la mémoire de tous ceux qui sont partis sans avoir été honoré comme des êtres humains.

Les rites funéraires sont une des pratiques culturelles les plus anciennes de l'espèce humaine. Les plus anciennes traces archéologiques remontent à plusieurs dizaines de milliers d'années. La célébration du passage de la vie à la mort existait donc bien avant l'agriculture. La Réunion a commencé à être peuplée voici à peine 350 ans. Malgré ce peuplement récent, la majeure partie de ceux qui vécurent sur ce territoire sont morts sans que l'on sache où ils ont été enterrés, faute de sépulture. Cette anomalie tient au fait que pendant plus de la moitié de sa courte histoire, La Réunion était dominée par le régime de l'esclavage qui considérait qui n'accordait le statut d'être humain qu'à une minorité. Les autres étaient vus comme des meubles, et étaient traités comme des choses durant toute leur existence. Rares étaient alors les esclaves qui avaient droit à un lieu rappelant leur mémoire une fois disparu. C'était la même chose pour ceux qui avaient choisi de s'évader et de constituer une société libre à l'intérieur de La Réunion. Certains ont laissé leur nom à des lieux, mais aucune trace de leur tombe n'existe. Ils vivaient en effet sous la menace perpétuelle de la mort ou de la capture, car ils étaient traqués comme des

bêtes sauvages.

#### « Antèr amoin dosou pyé kamélya »

C'est pour rappeler cette histoire qu'à l'initiative de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise, un premier hommage à ces morts sans sépulture avait été rendu par une collectivité le 31 octobre 2009. C'était la Région Réunion alors présidée par Paul Vergès. Une stèle avait été inaugurée ce jour-là au cimetière du Gol, en présence de nombreux représentants d'institutions et d'associations culturelles. Cette initiative a alors connu une extension dans des communes dirigées par le PCR. En effet, elle permet aux Réunionnais de s'approprier une période sur laquelle s'est abattue une chape de plomb, alors qu'elle représente plus de la moitié de l'histoire de La Réunion. Fidèle à cette tradition, la commune de Sainte-Suzanne a rendu cet hommage mercredi dernier, à la stèle Edmond Albius du Bocage.

La cérémonie a commencé par un dépôt de gerbe effectué par Maurice Gironcel au pied de la stèle. A suivi une minute de silence pour saluer la mémoire de tous ceux qui ont été privés de sépulture. Ce fut ensuite une écolière, Shibani, qui lit un texte de Victor Hugo sur le cycle de la vie. Georges Gauvin a ensuite fait une lecture commentée du Oté paru ce mercredi dans « Témoignages » sous le titre « Si in zour mi mor antèr amoin dosou pyé kamélya... ». Il rappela com-

ment les esclavagistes arrivaient à contourner l'obligation qui leur était faite d'enterrer selon le rite catholique les êtres humains qu'ils avaient achetés. Il souligna que la pratique de déposer un bouquet à la « croix jubilé » des cimetières est un moyen de rendre hommage à ces personnes décédées, dont l'âme est considérée comme errante.

#### Où est enterré Edmond Albius ?

Maurice Gironcel est revenu sur la naissance de cette célébration, initiée par la Maison des civilisations et Paul Vergès. Il a ensuite cité l'exemple d'Edmond Albius. Alors qu'il était esclave, il inventa le processus de fécondation de la vanille. Ce fut le poids de départ du développement d'une importante filière, et de l'accumulation de grandes fortunes. Mais Edmond Albius vécut toujours dans la misère, il fut même emprisonné pour vagabondage. Il mourut à l'hospice de Sainte-Suzanne, et personne ne sait aujourd'hui où il a été enterré. Le traitement fait à ce personnage historique révèle l'importance de réparer cette culture de l'oubli visant une grande partie des ancêtres des Réunionnais.

Le maire de Sainte-Suzanne souligna l'importance de redonner vie à ceux qui ont été arrachés de leurs pays pour être réduits en esclavage à La Réunion et qui sont morts sans laisser de trace. C'est aussi un hommage à ceux qui ont choisi la liberté en se réfugiant à

l'intérieur de l'île et à qui le même sort fut réservé. « Le peuple réunionnais a une histoire, il est issu de représentants de brillantes civilisations dont beaucoup devinrent esclaves. Dès le début, le flambeau de la liberté fut porté au cœur de l'île ».

### « Donner un sens à nos combats »

C'était à une époque où l'esclavage était codifié par le Code noir rédigé par Colbert. La puissance de ce système était si grande que malgré

l'abolition de l'esclavage par la Convention, cette mesure ne fut jamais appliquée à La Réunion. Et cela d'autant plus qu'un autre grand personnage de l'histoire de France, Napoléon Bonaparte, rétablit l'esclavage en 1802.

Maurice Gironcel rappela les indicateurs sociaux alarmants caractérisant La Réunion, notamment les 43 % de taux de pauvreté, les discriminations, le chômage. Aussi, une telle célébration doit « donner un sens à nos combats » car elle permet de « savoir d'où nous venons ». Ceci aidera à « continuer l'œuvre de ces combattants », notamment pour « relever le défi de

l'égalité ».

En effet, « l'esclavage les a privés de sépulture, mais ils sont toujours là dans la mémoire collective ». « Tous les ans, nous essayons de rétablir cet oubli de l'histoire », conclut-il avant de proclamer : « oublie pas, continuons le combat ».

M.M.

## Concours de poésie en créole réunionnais

### “LanKRéol - Fonnkèr 2018” la tré byin éspasé !

Ce samedi 27 octobre au Kaz-kabar de Danyel Waro à Fleurimont – Bois Rouge de Saint-Paul, le CCEE (Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement à La Réunion), présidé par Roger Ramchetty, a eu lieu la remise de prix de la 15e édition du concours littéraire en créole réunionnais. Cette journée fut marquée à la fois par une belle réussite du concours, par de nouvelles avancées dans le combat pour la valorisation de la langue maternelle du peuple réunionnais et par de vibrants hommages à l'artiste Maximin Boyer et à Daniel Honoré, « nout gran zarboutan la lang kréol La Rényon » qui vient de nous quitter.

Comme dit le CCEE, « cette année ce sont 62 candidats qui ont transmis plus de 500 fonnkèr au total ; c'est là une participation record très encourageante pour la suite et qui mérite d'être signalée ». Le jury, présidé par Patrice Treuthardt, était composé de Annie Daren-court, Vanessa Hervé, Danièle Moussa, Barbara Robert, Gaël Velleyen et Stéphane Waro.

Le prochain rendez-vous est le 21 février 2019, Journée internationale de la langue maternelle, avec

le lancement du prochain concours de la langue créole réunionnais. Pour mémoire : la Journée internationale de la langue maternelle fut proclamée par l'UNESCO le 21 février 2000 et elle est célébrée à cette date chaque année dans les États membres et au siège de l'UNESCO afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle et le multilinguisme.

Voici les trois premiers prix de l'édition 2018 :

- 1) Sylvain Gérard, sinonsa Gouslaye, pour son bouké fonnkèr intitulé “Ouroboros”.
- 2) Mathieu Vaytilingom, sinonsa Socko Lokaf, pour “Sanz somin”.
- 3) Cathy Singaïny-Moutiapin, pour “Fonnkèr pou Aka”.

Voici par ailleurs les koudkèr du jury : “Sézon-maïs” de Patrick Canzovone ; “Léritaz” de Laurent Dalleau ; “Pran konsians” de Jérôme Payet ; “Bonbon pima” et “Dann bèrtél mon kèr” de Yohann Lamy ; “Aswar mon kèr lé gro” et “Le spèrkui” de Marie-Gilberte Rouge-mont.

### L'identité de notre peuple

Rappelons aussi que pour le CCEE, « l'Union pour la défense de l'identité réunionnais (UDIR) et la Ligue de l'enseignement - Fédération de La Réunion sont les partenaires naturels de la mise en œuvre de cette manifestation littéraire ». D'ailleurs de nombreux artistes, écrivains et militants culturels ont participé à cette journée pour exprimer leur soutien à ce concours littéraire en créole réunionnais, « plus que jamais ancré dans le paysage culturel du pays ».

Il a également été rappelé que « l'ambition du CCEE, en encourageant l'écriture du créole réunionnais par le concours LanKRéol, est de favoriser le développement de cette langue en tant que langue de communication et langue de culture ». En tout cas, la qualité des poèmes et des diverses interventions prouve à quel point nos compatriotes veulent exprimer à la fois leur créativité poétique et leur attachement à leur langue maternelle, qui est une des bases fondamentales de l'identité de notre peuple réunionnais. Vraiment, le concours “LanKRéol - Fonnkèr 2018” la tré byin éspasé !

L.B.

## Edito

# « La purge », dramatique conséquence d'un système violent

**L**e phénomène dit de « la purge » évoque un moment où plus aucune loi ne s'applique si ce n'est celle du plus fort. Cela s'est traduit dans un film éponyme reprenant bon nombre de codes de jeux vidéos, où pendant une nuit dans l'année, l'application des lois était suspendue, les numéros d'urgence ne répondaient plus, et plus aucun secours n'était organisé. Pour l'État de ce pays imaginaire, c'était officiellement la possibilité de diminuer la violence les autres jours de l'année. Mais c'était surtout pour lui le moyen d'éliminer un maximum de personnes survivant grâce aux dépenses publiques, car les plus faibles n'avaient pas les moyens de se protéger.

Avec le développement des technologies de communication, La Réunion est en prise directe avec le reste du monde. C'est ce que rappelle la célébration annuelle d'Haloween, avec ces groupes d'enfants qui demandent des bonbons à leurs voisins. C'est ainsi qu'est arrivée « la purge » à La Réunion. Dans la nuit de mercredi à jeudi, des jeunes ont été confrontés à des policiers dans plusieurs communes de La Réunion. Des biens ont été détruits, des personnes blessées et une vingtaine d'arrestations sont à dénombrer. Ces scènes sont l'écho de celles de France, où de pareils faits similaires sont à constater dans de nombreuses villes. Toutefois, dans ce pays de 60 millions d'habitants, ce sont une centaine d'arrestations qui ont été comptabilisées, soit 5 fois plus pour une population 70

fois supérieure. Ceci donne une idée de l'ampleur du phénomène à La Réunion.

De plus, les organisateurs de « la purge » avaient prévenu à l'avance du mouvement. Ceci avait donc donné la possibilité à la police de s'organiser pour y faire face. La confrontation était donc inévitable car voulue. L'ampleur du phénomène à La Réunion rend donc compte une fois de plus de l'état de crise de notre pays. Elle montre qu'une partie de la jeunesse est en rupture avec les moyens d'expression traditionnels de ce système. C'est une des conséquences d'un système qui ne fait aucun cadeau à la jeunesse, d'où la réaction de certains jeunes qui estiment ne pas avoir à lui en faire non plus. Ce qui laisse à penser que ce genre de phénomène est amené à s'amplifier au cours des années à venir, tant que l'objectif ne sera pas de dégager les moyens nécessaires pour que tous les jeunes et leurs parents se sentent respectés par une société qui leur donne la place à laquelle ils ont droit.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Une nécessité pour l'avenir des planteurs de la filière

# La CGPER demande la révision du paiement du prix de la canne à sucre

Mercredi à Saint-Pierre, la CGPER a tenu une conférence de presse pour tirer les enseignements de la visite d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer, et présenter ses propositions pour l'avenir de la filière canne.



Une vingtaine de planteurs de la CGPER ont participé à une rencontre avec la presse mercredi à Saint-Pierre. Parmi eux se trouvaient plusieurs dirigeants du syndicat, dont Bernard Maratcha, Jean-Michel Moutama, premier vice-président, et Krishna Atanary, tête de liste de la CGPER aux prochaines élections de la Chambre d'agriculture. Pour la CGPER, la visite d'Annick Girardin a pas apporté grand-chose. Elle a fait le constat que tout le monde connaissait déjà sur la filière canne et l'agriculture en général. Le passage successif de trois tempêtes tropicales a fait d'importants dégâts qui ne sont toujours pas indemnisés. Cela rend la situation des exploitations extrêmement précaires, car nombreux sont les planteurs qui n'ont plus les moyens de préparer la campagne sucrière 2019. Les agriculteurs sont dans l'at-

tente d'une aide de 240 euros par hectare pour l'achat d'intrant (120 euros d'aide à la production pas utilisée par le CPCS, 120 euros du Département). Pour que les planteurs puissent se tourner vers les banques pour reconstituer leur trésorerie en attendant le versement de cette aide, la ministre a annoncé un courrier concrétisant l'engagement financier de l'État. Or, la CGPER constate que le courrier n'est toujours pas arrivé, il serait encore dans les couloirs, ce qui bloque le versement de toute avance. Si cette avance n'est pas arrivée le 30 novembre pas arrivé, alors la campagne 2019 est grandement compromise, souligne la CGPER. En effet, l'aide du CPCS ne sera versée qu'en février-mars l'année prochaine, et c'est l'incertitude pour celle du Département. Le syndicat demande à la collectivité d'accélérer la procédure. Il constate que dès le mois d'avril,

des maraîchers avaient demandé une aide du Conseil départemental, et que six mois plus tard les fonds ne sont toujours pas versés en raison d'un manque de pièce justificative.

Or, la CGPER rappelle que « tous les planteurs de canne sont « fichés », la surface de leurs exploitations et leurs productions sont connues. Pourquoi encore avoir besoin de paperasse ? C'est une perte de temps...»

« Subir encore une 2e campagne comme cela, ce n'est pas possible », affirme Jean-Michel Moutama, « il est inadmissible encore aujourd'hui que les planteurs en soient encore à mendier un petit bon pour vivre quand on voit les richesses que dégage la canne à sucre », d'où les propositions de la CGPER pour le futur.

### Le précédent de la Guadeloupe

La formule actuelle du prix de la canne payé aux planteurs date des années 70, elle prend en compte le sucre brut. Or, la situation a grandement évolué en raison de la valorisation des produits de la canne. Elle sert à faire de l'électricité dans les centrales d'Albioma, or « on ne connaît pas le contenu de l'accord entre Albioma et Tereos, propriétaire des usines de transformation de la canne. Combien Albioma vend-il à son électricité à EDF, combien Tereos vend-il la bagasse à Albioma ?

« Les sucres spéciaux ne sont pris en compte dans la formule ac-

tuelle », poursuit la CGPER. Or, cette valorisation est pénalisante pour le planteur. Fabriquer des sucres spéciaux prend plus de temps, ce qui ralentit le rythme de livraison des cannes par les planteurs. Ces derniers perdent donc une partie de leur revenu en raison du décalage qui leur est imposé dans leur quota de livraison.

« La mélasse est valorisée en rhums. Isautier y vend en Europe, gagne des parts de marché. Cette matière première n'est pas revalorisée pour nous », poursuit la CGPER. « Rivière du Mat fait du rhum et de l'éthanol. Mardi, dans Les grands défis d'Antenne Réunion, c'était la confirmation de la centrale d'Albioma. Le planteur n'a droit à rien sur cette valorisation », rappelle la CGPER.

De plus, la formule a été faite alors que la coupe n'était pas mécanisée. Cela pose des problèmes pour la canne longue coupée, qui a une teneur en sucre plus faible.

La CGPER demande à l'État de travailler déjà sur la nouvelle Convention Canne qui s'appliquera en 2022. N'attendons pas 6 mois avant où tout le monde sera sous pression », affirme le syndicat qui demande que le ministère de l'Agriculture désigne un spécialiste pour réviser le système de paiement de la canne. Cela passe par un audit total sur la filière.

« Quelle est l'amélioration des performances industrielles ? Que tous les éléments soient mis sur la table, énormément d'aides publiques entrent dans la filière, il est logique que l'État mette son nez là-

## La canne énergie complémentaire de la production sucrière

« La canne-énergie, contrairement à ce que dit Tereos, c'est une possibilité de mieux valoriser la canne », affirme la CGPER, d'autant plus que le cours actuel du sucre ne s'y prête pas, tandis que le cours du fuel rend plus compétitif le prix de l'énergie tiré de la canne.

Pour la CGPER, c'est un moyen de soutenir la filière dans les Hauts, là où le rendement en sucre est inférieur à 90 kilos par hectare. Là des variétés adaptées à la production de fibres permettent d'atteindre des rendements de 160 tonnes par hectare sans irrigation. La canne serait alors broyée pour en tirer de l'éthanol ou du rhum, tandis que les fibres seraient brûlées pour produire de l'électricité. Ainsi, la totalité de la canne servirait à faire de l'énergie, et le paiement ne serait plus fonction du sucre mais de la masse livrée. « On remettrait de la canne sur les terres en friche des Hauts », souligne la CGPER, « cela permettra aussi lors des prochaines discussions de la Convention canne de ne plus avoir qu'un seul interlocuteur, mais d'autres pour négocier le prix de notre production ». La CGPER pense à ceux qui gèrent les centrales électrique, et à la Région qui dirige la SPL Energie.

Pour la CGPER, il est évident que « les nouveaux partenaires qui vont s'installer dans les Hauts feront avec les planteurs. Le planteur participera à cette nouvelle structure, il est hors de question que l'on soit uniquement des livreurs de matière première ».

dedans ». C'est une nécessité afin de « renouer la confiance » entre les planteurs, et leur client exclusif, l'industriel Tereos.

L'avenir de la canne à La Réunion nécessite que le système de fixation de prix soit adapté à la filière et aux différentes valorisations qui existent. La CGPER précise qu'une telle démarche a eu lieu en Guadeloupe. Le ministère de l'Agriculture a mandaté un expert pour travailler sur la révision du paiement de la canne, le rapport a été fait en avril 2017 et a été rendu public.

Enfin, la CGPER a évoqué la question de l'aide européenne que

perçoit Tereos en tant que coopérative de production. Or à La Réunion, aucun planteur de canne à sucre n'est membre de la coopérative. Comment expliquer alors que Tereos puisse bénéficier de cette aide ? La CGPER rappelle que l'adhésion des planteurs à la coopérative leur donnerait accès aux comptes en qualité de sociétaire. Ils disposeraient alors de toutes les informations concernant la valorisation de leur production. C'est sans doute là où le bat blesse.

M.M.

## In kozman pou la rout

### « Sak ou i koné pa lé défoi pli valab ké sak ou i koné »

Koméla néna poin pèrsonne i pé dir li koné tout zafèr. Lé vré néna bann mésyé zansa madam « je sé tou » mé i fo dir la plipar d'tan zot lé pli bète ké la line lé ron afors zot lé prétansyé. Zot i koné in n'afèr : i paré dopi in santène d'ané la konésans imène i doub shak foi dizan i pass. L'èrla, ni pé dir la cours pou demoun konète i trap pa sak l'imanité i koné. Arzout èk sa ou i pé z'ète éspésyalis dann in sort konésans épi nil dann in n'ot konésans... Kozman moin la mark an-o la i vé dir sinplomman dabor ou i pé pa konète tout, épizapré néna dé shoz valab ké ou i koné pa. Alé ! Mi kita azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (12)

La recherche portant sur la vie et l'œuvre de l'artiste néo-impressionniste Charles Angrand passe par l'étude du corpus de la correspondance qu'il entretint avec ses camarades. L'importance de celle qu'il échangea avec Maximilien Luce, acquise par l'Institut National d'Histoire de l'Art auprès d'un libraire new-yorkais en mars 2010, amène au comparatif avec celle qui fut publiée par M. Lespinasse en 1988, 22 ans plus tôt.

Au sommaire de l'ouvrage, est indiqué 192 lettres pour le seul destinataire, avec un échange qui court de mars 1899 au décès de l'artiste, début avril 1926. Un décompte précis corrige cette annonce : sont reproduites en réalité 210 lettres en direction de Luce.

En regard, la base documentaire AGORHA sur le site de l'INHA recense 2 lots de lettres pour le même destinataire, et indique un nombre de documents que le Département de la Bibliothèque et de la Documentation corrige, à savoir :

1. Autographes 180, 30 – Angrand, Charles : 57 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (Paris).

2. Autographes 180, 31 – Angrand, Charles : 181 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collection Jacques Doucet (Paris).

Soit un total de 238 courriers.

À ceci près que 4 lettres du lot 180-31 référencées 46, 47, 119 et 141 ont disparu, sans que l'on sache pourquoi ni comment, du fonds.

Aussi le différentiel négatif de la Correspondance publiée par rapport au fonds de l'INHA se monte-t-il au chiffre bas de 24. 24 lettres d'Angrand sont à ce jour inédites. Pourquoi ? Et que disent-elles ?

**Jean-Baptiste Kiya**



Peinture française XIXe siècle, volume III par George Besson, éditions Braun & Cie.

- Tableau synoptique avec commentaires critiques -

Numéro au fonds de l'INHA	Date indiquée dans la Correspondance publiée, pagination.	Commentaires
136 (180-31)	23 mai 1920 (p.282)	Date erronée : la lettre porte en en-tête « mardi », le 23 mai 1920 fut un dimanche. 1 ponctuation forte non suivie. 4 lignes manquantes en tout (Venise ; Don Quichotte [journal] ; Fer). 1 soulignement inexact, 1 non rendu. 3 <sup>ème</sup> page manquante (inondations, son frère, son neveu, sa sœur).
137	Avril 1921 (p.289)	2 mots inversés. 1 mot pour 1 autre ('sensible' pour 'serviable').
138	Fin mai 1920 (p.283)	1 à la ligne non respecté ; 1 verbe temps erroné ; 1 mot pour 1 autre ('exposition' pour 'opération') ; soulignement erroné.
139	Mars 1920 (p.281)	1 soulignement non respecté ; 1 mot ajouté ; 1 nom pour 1 autre ('Pierrot' pour 'Pernet').
140	Début janvier 1920 (p.280)	
141	Document indisponible	Disparu du fonds.
142	Inédit	Post scriptum d'un courrier situé entre 1921 et 1923. Cf. articles 11 et 12 sur le site : « Ch. Angrand, le point sur la correspondance adressée à M. Luce : document inédit. Mouvement Clarté, Querville, Vaillant-Couturier, Balzac, Russie.
143	Inédit	Carton sans formule d'accroche, ni Formule de politesse. Référence à Un article du Carnet sur Hamp, signé Octave Uzanne.
144	Mars 1910 (p.209)	Date erronée : l'en-tête de la lettre indique « lundi soir 5 », le 5 mars 1910 est un samedi. Je la date avant 1920, possiblement 1919. 1 majuscule non respectée, 1 ponctuation non respecté (pour ?)
145	1 <sup>ère</sup> semaine d'octobre 1917 (p.277)	Donc jeudi 4 octobre 1917. 2 fois 1 mot pour 1 autre, 2 fois ajout de mot.
146	1 <sup>ère</sup> semaine février 1920 (p.280)	2 fois mot oublié,
147	Mai 1923 (p.310)	2 fois majuscule omise, oubli de 2 lignes (Numéro de L'œuvre, imagier, exposition de Signac), 1 mot pour un autre ('juin' pour 'jour'), 1 mot omis, 1 mot en trop, guillemets en trop.

## Billet philosophique

# Viv lo pép rényoné !

Il y a de quoi réfléchir sur les enseignements à tirer des qualités de la "Fét Pép Rényoné" célébrée ce dimanche 28 octobre à La Possession par l'association Comité de Soutien Réunionnais et à laquelle ont participé plusieurs centaines de personnes. Celles-ci ont notamment suivi et apprécié les visites d'une trentaine de stands sur divers atouts de nout kiltir ainsi que les prestations d'une dizaine de groupes artistiques péi sur la scène de la Place du Festival.



Le kozman de l'historien Laurent Hoareau sur le maronaz des esclaves réunionnais combattants de la liberté.

Mais ce que nous retiendrons avant tout de cet événement, c'est la richesse des kozman auxquels ont participé plusieurs dizaines de militants culturels de tout le pays, avec des échanges très constructifs et des exposés très intéressants de plusieurs personnalités du monde culturel réunionnais. Voici la liste de ces intervenants et les thèmes abordés :

- Yvrin Rosalie, président du Komité Éli, sur l'importance de la révolte de nos ancêtres esclaves dans la région de Saint-Leu (à partir des Hauts de la ravine du Trou) en novembre 1811.
- Le tisanier Fabrice Thémyr, sur les nombreuses vertus de nos plantes médicinales à développer dans tout le pays et à faire connaître à la population.
- L'écrivain Karl Ramassamy, auteur de "Nout' Rényonézité, Nout' Fanal" (juillet 2017, Éditions Nout' Racine), sur l'importance de ren-

forcer la promotion et la connaissance de nout lang kréol.

- L'historien Laurent Hoareau, sur les combats héroïques admirables pour la liberté menés par les marones et marons face au système esclavagiste (voir le site maronaz.re et l'exposition sur le maronage réunionnais au Centre culturel Sudel Fuma en face de la mairie de Saint-Paul).

- L'historien Jean-Frédéric Véfour, de l'association Kartyé Lib, sur la nécessité de préserver le lieu de mémoire très important qu'est l'ancienne prison Juliette Dodu à Saint-Denis.

- L'écrivaine Monique Séverin, sur l'importance de faire reconnaître l'identité spécifique du peuple réunionnais et de faire respecter les droits fondamentaux de ce peuple.

- Ghislaine et Philippe Bessière, responsables de l'association Rasine Kaf, et Éric Murin, président du CRAN à La Réunion, sur les

liens entre la libération du peuple réunionnais et l'abolition de toutes les formes de racisme et de discriminations héritées de la colonisation du pays et liées au système néo-colonial en place.

### « Une conférence territoriale »

Parmi les conclusions que l'on peut tirer de ces kozman très intéressants, c'est que de plus en plus de nos compatriotes se sentent forts d'être Réunionnais et capables d'assumer leurs responsabilités dans la gestion de leur pays. En effet, peut-on continuer à laisser les pilleurs, les profiteurs, les pollueurs, les assimilateurs et les diviseurs de notre peuple commander La Réunion, surtout au détriment des plus pauvres ?

Pour aller dans ce sens, Yvan Dejean et Ary Yée-Chong-Tchi-Kan ont rappelé ce mardi lors d'une conférence de presse au nom du Parti Communiste Réunionnais que « les solutions ne peuvent en aucun cas venir de Paris » et qu'il faut « une conférence territoriale pour que chacune et chacun puissent donner leur opinion par un élargissement à toutes les forces vives : parlementaires, syndicats, mouvement associatif et partis politiques ». Dans cet esprit, plus que jamais nous pouvons et devons dire : viv lo pép rényoné !

**Roger Orlu**

# Otè

## Si la pa moins é in n'ot ! In kozman i pé fé fèr bann drol de shoz

Mi pans zot i koné, dann moiyin Oryan néna in gran rivalité rant L'Iran épi l'Arabi Saoudite é inn konm l'ot i vé domine la réjyon. Poitan lé dé sé bann péi mizilman donk normalman noré du avoir in bon l'antant rant inn épi l'ot mé la pa lo ka. Mèm la rolijyon i diviz azot pars l'avé konm i di dann listoir in shism rant bann mizilman chiite épi bann mizilman sunnite : in wati-watia i romont dopi la mort Mahomet. Inn konm l'ot i vé z'ète lo gardien l'Islam épi inn konm l'ot i vé an avoir la sipèryorité dann la réjyon.

Bann péi l'oksidan i mète luil dsi l'fé kansréti par lo komèrs bann zarm. Mé antansyon bann péi l'oksidan sa sé d'après zot lo bann shanpion lo droi dé l'om. A komansé par La Frans épi son bann prézidan dopi lo promyé ziska lo dèrnyé. Lo dèrnyé pou son par i roul ali dann drapo droi de l'om. Si i rode lo pou dann son tête ala ké li di : si la pa moin k'ivann lé zarm sé in n'ot. Sé pou dir lo drapo bann droi dé l'om lé tapissé avèk bann gro-gro biyé.

La Frans : sa in drol de péi sa ! d'in koté li brandi lo létandar lé droi de l'om épi l'ot koté li brandi l'étandar larzan. Kosa zot i di dann mon trou d'zorèye ? Zot i di bien, « konm tou lé z'ot » ! Nou lé dakor mé aköz lo droi dé l'om ? Aköz libèrté, égalité, fraternité ? Tousa pou gingn lo droi 'ète dézyèm déyèr l'Almagn pou son l'ékonomi. Aköz lo fran Cfa ? Ankor pou ète dézyèm dann l'erop. Ankor si lété pou ète promyé mé mi oi pa pou kosa lo péi i vann son l'am konmsa.

Patri lo droi de l'om ? Sèryé kan in zanfan prézidan Gilbert Mitterrand i vann a l'ankan la bibliotèk son papa, olèrk done sa l'éta, sansa done sa in fondasyon. Pli mèrkantil ti krèv ! Mé mi arète la, san pran insitasyon avèk in l'ansien patron téi apèl Gallois-fine lèv lo pyé zordi - li téi di konmsa : si la pa moin sé in n'ot ! Ala in kozman i pé fé dor amoin avèk mon sèr. Sof z'ot respé.

*Justin*